

Racine conseille ENDEL ENGIE sur l'acquisition de Pierre Guérin, spécialiste du process industriel dans l'agroalimentaire et les sciences de la vie

Racine a conseillé ENDEL ENGIE, filiale du groupe ENGIE et acteur majeur de la maintenance industrielle et des services à l'énergie, dans l'acquisition de l'entreprise Pierre Guérin. Cette opération s'achève ainsi deux mois après l'annonce de l'ouverture de négociations exclusives entre les deux sociétés.

Etabli à Niort, Pierre Guérin figure parmi les quatre leaders mondiaux dans le domaine des process liés aux biotechnologies et occupe une position majeure en Europe dans l'industrie agroalimentaire et la pharmacie. S'appuyant sur l'expertise de près de 400 collaborateurs, l'entreprise se développe depuis plusieurs années en Europe, aux USA et en Asie et a fortement investi dans des capacités d'engineering et de production.

Avec cette acquisition, ENDEL ENGIE consolide ainsi son positionnement dans deux secteurs à haute valeur ajoutée et intensifie son développement au cœur des process de ses clients industriels. Cette opération répond aux objectifs stratégiques de ENDEL ENGIE de tripler son activité dans les industries de process, de garantir les performances opérationnelles de ses clients, d'apporter des solutions innovantes d'EPC et d'accompagner sa clientèle industrielle à l'international en exportant ses savoir-faire.

Pour cette opération, ENDEL ENGIE était conseillé par Racine, dont l'équipe était composée de :

- Mélanie Coiraton, associée, assistée d'Alexia Ruleta, counsel et Thibault Dublanquet, collaborateur, sur les aspects corporate
- Fabrice Rymarz et Xavier Rollet, associés, assistés de Quentin Cournot, collaborateur, sur les aspects de droit fiscal
- Frédérique Chaput, associée assistée de Sophie Pasquesoone, counsel, sur les aspects contractuels
- Sarah Usunier, associée, assistée de Guillaume Thuleau, counsel, sur les aspects de droit social
- Barna Evva, associé, assisté d'Hélène Payen, collaboratrice sur les aspects de financement
- Bastien Thomas, associé, assisté de Baudoin Pillet, collaborateur, sur les aspects antitrust

Le vendeur était conseillé par le cabinet Agylis Avocats avec Pierre Jouglard et Karine Violeau, associés, sur les aspects corporate, et Carolle Thain-Navarro, associée, sur les aspects fiscaux.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.